

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 MAI 2016

Objet : COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance du 10 mai 2016

L'an deux mille seize, le 10 mai, à 20H30, le Conseil, légalement convoqué le 4 mai 2016, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération, sous la Présidence de Monsieur Dominique LEFEBVRE, Président.

ETAIENT PRESENTS : ARIES Bénédicte, BENSEDDIK Malek, BESNOUIN Anne – Marie, BOUSSON Daniel, CORVIN Elina, COUCHOT Sylvie, COURTIN Françoise, DENIS Marc, DESCAMPS Maurice, FRANCHETTE Christiane, GINGUENE Maryse, HUMBERT Thibault, JAOUEN Elvira, JEANDON Jean-Paul, JUMELET Michel, LAPERTEAUX Cédric, LEFEBVRE Monique, LEVESQUE Jean-Michel, MAZAUDIER Marie, MOTYL Joël, NICOLLET Eric, NKANWA NJINKE Raoul, PELISSIER Véronique, PEZET Emmanuel, RICHARD Alain, RUTAULT Gérald, SAINT GERMES Rose Marie, SCAVO Christophe, SEIMBILLE Gérard, TECHER Hervé, THOMASSIN Thierry, TURNERET Frédérick, VEYRINE Jean-Christophe, WANNER Jean-Claude, WISNIEWSKI Alexandra, YEBDRI Malika

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

BREDA Béatrice ayant donné pouvoir à VEYRINE Jean-Christophe
CORNELOUP Nadège ayant donné pouvoir à LEVESQUE Jean-Michel
DIARRA Moussa ayant donné pouvoir à MOTYL Joël
FOFANA Hawa ayant donné pouvoir à JEANDON Jean-Paul
FROMENTEIL Anne ayant donné pouvoir à FRANCHETTE Christiane
HOUILLON Philippe ayant donné pouvoir à PEZET Emmanuel (arrivé à la note 3.1)
LITZELLMAN Régis ayant donné pouvoir à YEBDRI Malika
MAURICE Yannick ayant donné pouvoir à LEFEBVRE Dominique
MERIZZIO Monique ayant donné pouvoir à TURNERET Frédérick
ROLLET Jean-Marie ayant donné pouvoir à Sylvie COUCHOT
SIBIEUDE Thierry, ayant donné pouvoir à SEIMBILLE Gérard
DAGUE Didier ayant donné pouvoir à JAOUEN Elvira
LEBRUN Aurélie ayant donné pouvoir à HUMBERT Thibault
LOBRY Eric ayant donné pouvoir RUTAULT Gérald
LE CAM Gilles, ayant donné pouvoir à WANNER Jean - Claude
BOURDOU Pascal ayant donné pouvoir à ARIES Bénédicte

ABSENTS : DIGNE Daniel, MARCUSSY Béatrice (arrivée à la note 6),TRAORE Mohamed Lamine, PRIEZ Tatiana, MILI Rébiha, DUCHET Isabelle

SECRETAIRE DE SEANCE : GINGUENE Maryse

La séance est ouverte à 20H30

Désignation du secrétaire de séance en la personne de : Maryse GINGUENE

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 2 février 2016 (Bénédicte ARIES ne prend pas part au vote)

1. MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE VILLE - RAPPORT ANNUEL 2015

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil :

APPROUVE le rapport annuel 2015 relatif à la mise en œuvre du contrat de ville.

2. OPÉRATION DE CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE SOCIALE SUITE À LA DÉMOLITION DU FOYER DE TRAVAILLEURS MIGRANTS DE PONTOISE : GARANTIE D'EMPRUNT À RÉSIDENCES SOCIALES DE FRANCE

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil :

1/ ACCORDE une garantie d'emprunt à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 463 506 euros souscrit par Résidences Sociales de France auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour la démolition reconstruction du Foyer de travailleurs migrants, avenue du Général Schmitz à Pontoise, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêts n°47928 constitués de 2 lignes du prêt, joint en annexe et faisant partie intégrante de la délibération.

2/ ACCORDE cette garantie pour la durée total du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

3/ S'ENGAGE dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

4/ S'ENGAGE pendant toute la durée des contrats à libérer en cas de besoin des ressources suffisantes pour couvrir les charges des prêts.

5/ AUTORISE le Président ou son représentant à élaborer et signer la convention de partenariat avec RSF pour la mise en œuvre de cette garantie selon le modèle ci-annexé.

6/ PREND ACTE que 20% des logements seront réservés à la Communauté d'agglomération en échange de cette garantie à 100%, qui viendront s'ajouter aux 10% de réservations déjà obtenues en échange de la subvention au titre du PLH.

7/ AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document permettant la mise en œuvre de ces décisions.

3.1 OFFICE DE TOURISME CERGY-PONTOISE - PORTE DU VEXIN: RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015 - PLAN D'ORIENTATIONS ET D' ACTIONS 2016

Après en avoir délibéré à l'unanimité (Monique LEFEBVRE ne prend pas part au vote) le Conseil :

1/ PREND acte de la présentation du rapport d'activités 2015 de l'Office de Tourisme de Cergy-Pontoise Porte du Vexin.

2/ APPROUVE le plan d'orientations et d'actions 2016 de l'Office de Tourisme de Cergy-Pontoise porte du Vexin, tel que ci-annexé.

3.2 OFFICE DE TOURISME DE CERGY-PONTOISE - PORTE DU VEXIN : BUDGET PRIMITIF 2016 - COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Après en avoir délibéré à l'unanimité (Monique LEFEBVRE ne prend pas part au vote) le Conseil :

1/ APPROUVE le Budget Primitif 2016 de l'Office de Tourisme de Cergy-Pontoise - Porte du Vexin.

2/ APPROUVE le Compte Administratif 2015 de l'Office de Tourisme de Cergy-Pontoise - Porte du Vexin.

4. ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) GRAND CENTRE À CERGY: CONVENTION DE PARTICIPATION AVEC LA SNC CERGY BOULEVARD DE L'OISE (GROUPE NEXITY APOLLONIA)

Après en avoir délibéré à l'unanimité et 1 abstention le Conseil :

1/ APPROUVE les termes de la convention de participation entre la Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise et la SNC Cergy Boulevard de l'Oise.

2/ AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer cette convention de participation.

5. PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE JOUY LE MOUTIER - MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 : AVIS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil :

DONNE UN AVIS FAVORABLE sur le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Jouy-le-Moutier.

6. ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR LES MARCHÉS DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS ET MARCHÉS DE FOURNITURE DE CONTENANTS POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil :

1/ PREND ACTE du dépôt d'une liste unique et **PREND ACTE** de la prise d'effet immédiate des nominations suivantes :

Membres titulaires	Monsieur Jean-Marie ROLLET
	Monsieur Michel JUMELET
	Madame Marie MAZAUDIER
	Madame Christiane FRANCHETTE
	Monsieur Maurice DESCAMPS

Membres suppléants	Monsieur Jean-Paul JEANDON
	Monsieur Didier DAGUE
	Monsieur Gilles LE CAM
	Monsieur Daniel DIGNE
	Monsieur Cédric LAPERTEAUX

2/ RAPPELLE que la Commission d'Appel d'Offres est présidée par le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant.

7. PROJET DE PLATEFORME TECHNOLOGIQUE TRÉVISE - PROLONGATION DE LA CONVENTION D'ENCADREMENT

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil :

1/ APPROUVE la prolongation du projet de plateforme technologique Trévisse jusqu'au 15 octobre 2016, portant ainsi la durée globale du projet à 36,5 mois,

2/ AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'avenant correspondant annexé.

8. EAUX PLUVIALES - REQUALIFICATION DE LA RUELLE DARRAS À SAINT-OUEN L'AUMÔNE : CONVENTION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉSIGNÉE ENTRE LA CACP ET LA COMMUNE

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil :

1/ AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer la convention de maîtrise d'ouvrage désignée avec la commune de Saint-Ouen l'Aumône pour la réalisation des travaux d'assainissement des eaux pluviales ruelle Darras à Saint-Ouen l'Aumône, ci annexée.

2/ AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer le Procès-verbal de remise d'ouvrage.

3/ PRECISE que l'opération sera rattachée au budget général (BP2016) sur l'opération 2016/EPREA / 200 320.

9. SAINT OUEN L'AUMÔNE - ZAC DE LIESSE II - DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE : INDEMNISATION DOSSIER HENRI-MAÎTRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil :

APPROUVE le montant de dépossession négocié avec la Direction Nationale d'Interventions Domaniales (DNID)

**10 SAINT OUEN L'AUMÔNE - - ZAC LIESSE II - DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE:
INDEMNISATION DOSSIER EVRARD**

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil :

APPROUVE le montant l'indemnité de dépossession négocié avec la Direction Nationale d'Interventions Domaniales (DNID).

**11 PROJET URBAIN PARTENARIAL - CONVENTIONS ENTRE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE, LA COMMUNE DE VAURÉAL ET LA
SARL ROMINVEST : AVENANTS N°1**

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil :

1/ APPROUVE la passation des avenants n°1 aux conventions de projet urbain partenarial, tels que joints à délibération.

2/ AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer ces avenants ainsi que tout autre document nécessaire à leur exécution, en ce compris leurs annexes.

**12 FONCIER - PARKING DES 3 FONTAINES : AVENANT AUX CONVENTIONS DU
DROIT D'USAGE**

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil :

1/ APPROUVE le projet d'avenant aux conventions ayant institué le droit d'usage, annexé aux présentes.

2/ AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer cet avenant.

**13 FONCIER - COMMUNE DE SAINT OUEN L'AUMONE - DÉSAFFECTATION DE LA
PARCELLE G 520**

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil :

1/ APPROUVE le principe de déclassement de la parcelle cadastrée G 520 d'une superficie de 1 197m².

2/ APPROUVE la désaffectation en vue du déclassement de cette parcelle qui sera prononcé par une délibération ultérieure.

3/ DECLARE que la désaffectation ne prendra effet qu'à compter de la désaffectation matérielle qui sera constatée par huissier à l'initiative du Président.

**14 FONCIER - COMMUNE DE CERGY - PÔLE GARE AXE MAJEUR HORLOGE :
ACQUISITION À GRAND PARIS AMENAGEMENT DES LOTS DE VOLUME N° 2 ET 3
SITUÉS SUR LA PARCELLE CADASTRÉE DT N° 6**

Après en avoir délibéré à l'unanimité et 1 abstention le Conseil :

1/ APPROUVE l'acquisition auprès de Grand Paris Aménagement des lots de volume n° 2 et 3 d'une superficie totale de 25 m² situés sur la parcelle sise rue des Voyageurs, cadastrée DT n° 6 à Cergy au prix de 18 750 € (DIX HUIT MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS) + frais d'enregistrement, conformément à l'estimation des Domaines.

2/ AUTORISE le Président, ou son représentant à signer les actes afférents à cette affaire.

15 CONTRAT DE TERRITOIRE - RÉGULARISATION D'UN FONDS DE CONCOURS RELATIF À L'OPÉRATION "ABORDS DU PARC URBAIN" À LA COMMUNE D'ERAGNY-SUR-OISE

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil :

1/ **DECIDE** de procéder à une régularisation et d'attribuer un fonds de concours de 116 900 € à la commune d'Eragny-sur-Oise pour l'opération « Abords du parc urbain ».

2/ **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer la convention d'attribution du fonds de concours correspondant et l'ensemble des actes subséquents.

3/ **PRECISE** que les crédits sont inscrits au Budget d'investissement PPI de la CACP.

16 PISCINE DES EGUERÊTS À JOUY-LE-MOUTIER - DÉFICIT DE LA RÉGIE DE RECETTES : AVIS DU CONSEIL SUR LES DEMANDES DE DÉCHARGE EN RESPONSABILITÉ DU RÉGISSEUR TITULAIRE ET DE REMISE GRACIEUSE

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil :

1/ **EMET** un avis favorable aux demandes de décharge de responsabilité et de remise gracieuse formulées par le régisseur de recettes pour l'encaissement des droits d'entrée à la piscine des Eguerêts à Jouy-le-Moutier.

2/ **DIT QUE** les crédits nécessaires à l'apurement du déficit de la régie seront prévus au budget principal chapitre 67 nature 6718.

17 DÉPÔT D'ARCHIVES PRIVÉES AU CENTRE DE DOCUMENTATION URBAINE DE LA CACP : CONVENTION

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil :

1/ **APPROUVE** le dépôt de films documentaires sur Cergy-Pontoise au Centre de Documentation sur l'Urbanisme (CDU) de la CACP

2/ **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer le contrat de dépôt avec Monsieur Yann Wild, son dépositaire.

La séance est levée à 22h30

Fait à Cergy, le 18 MAI 2016

Le Président

Dominique LEFEBVRE

